



Angers, le 16 septembre 2024

Jean-Marc Verchère a remis la démission de son mandat de Maire

Lundi 16 septembre 2024, Jean-Marc Verchère, a remis la démission de son mandat de Maire d'Angers à Philippe Chopin, Préfet du Maine-et-Loire, qui l'a acceptée.

Cette démission ne concernant que son mandat de Maire, Jean-Marc Verchère demeure Président d'Angers Loire Métropole et conseiller municipal de la Mairie d'Angers.

Un Conseil Municipal extraordinaire se tiendra le lundi 23 septembre prochain à 18h, en salle du conseil à l'Hôtel de Ville d'Angers, afin de procéder à l'élection du nouveau maire.

Jean-Marc VERCHERE, Maire d'Angers : *« C'est avec le sentiment du devoir accompli, mais non sans émotion, que j'ai remis ce matin, la démission de mon mandat de Maire d'Angers à Monsieur le Préfet du Maine-et-Loire. Durant mes deux années de mandat de Maire, je me suis attaché à poursuivre la politique engagée par notre équipe, avec pour unique objectif de continuer la transformation et l'embellissement de la Ville et le service de ses habitants. Je pars certain que notre Ville poursuivra son extraordinaire évolution, sous l'autorité de Christophe Béchu ».*